Document generated on 07/17/2025 12:44 a.m.

Laval théologique et philosophique

Liminaire

Marie-Hélène Parizeau

Volume 54, Number 1, février 1998

Éthique et corps souffrant

URI: https://id.erudit.org/iderudit/401130ar
DOI: https://doi.org/10.7202/401130ar

See table of contents

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)
1703-8804 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Parizeau, M.-H. (1998). Liminaire. *Laval théologique et philosophique*, *54*(1), 3–4. https://doi.org/10.7202/401130ar

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Laval Théologique et Philosophique, 54, 1 (février 1998) : 3-4

Liminaire

La revue *Laval Théologique et Philosophique* ouvre grandes ses pages à la bioéthique, ce champ de questions qui problématise les relations éthiques de l'être humain à l'avancement et à l'application des technosciences biomédicales. Cette problématisation génère depuis les années soixante-dix un ensemble de discours (enseignements, thèses, articles, etc.) et de pratiques (comités locaux et internationaux, consultation, expertise, etc.). Les thèmes se sont maintenant stabilisés autour des différents types d'interventions techniques : interventions dans la procréation humaine, dans le patrimoine génétique, sur le vieillir et le mourir, sur le corps humain (greffes), sur l'expérimentation humaine, et plus largement sur le vivant non humain (expérimentation animale, protection de la biodiversité, développement durable, etc.). Ce dernier champ de questions se superpose aux préoccupations de l'éthique de l'environnement.

Dans cette recherche des normes de conduite induite par la transformation technicienne de notre monde par la société occidentale, tout un champ normatif — les éthiques appliquées dont l'éthique professionnelle — se mobilise. La portée éthique de cette mobilisation est de deux ordres : d'une part, la clarification et l'explicitation, soit l'analyse théorique, et, d'autre part, les normes et l'aide à la décision, soit la visée pratique. Pour ce faire, la pluridisciplinarité est de rigueur, toutes les disciplines concernées sont appelées à travailler ensemble dans cette ouverture qui est aussi celle de notre société pluraliste et occidentale. Il ne faudrait pas minimiser la difficulté de cette entreprise où la recherche de valeurs et de normes communes oscille entre un universalisme formel et une casuistique contextuelle. Le lecteur pourra à travers les différents articles présentés dans ce numéro, ainsi que dans le prochain, mesurer cet enjeu tant dans sa complexité que dans sa richesse.

Les articles de ce numéro sur la bioéthique ont été regroupés autour du thème d'« éthique et corps souffrant » qui, tant pour le théologien que le philosophe, connote des traditions de pensées, des croyances, des théories différentes autour d'une question existentielle fondamentale : pourquoi souffrir ? C'est donc sous l'angle du sens de la souffrance et du rapport au corps que chaque auteur propose ici une réflexion bioéthique. B. Schumacher et P. Verspieren ont orienté leur analyse sur la signification de la souffrance et la mort pour l'individu. A. Langlois et S. Rameix tissent des liens entre le don d'organes et le statut du corps humain pour l'individu et la société. R. Martinez s'interroge sur les facettes de la compassion humaine. Tous ces

articles offrent au lecteur diverses voies pour aborder comment, aujourd'hui, la technique nous offre de plus en plus de moyens de contourner la souffrance humaine tout en relançant la question de sa signification.

Marie-Hélène Parizeau
Faculté de philosophie
Université Laval, Québec